

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE D'ÉCULLY

N°2023-034

SÉANCE DU 26 AVRIL 2023

Date de convocation du conseil municipal : 14 avril 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 33

PRÉSIDENT : Monsieur Sébastien MICHEL

SECRÉTAIRE ÉLU : Monsieur Jean-Pierre MANIGLIER

Membres présents : M. Sébastien MICHEL (maire) ; Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) ; M. Christophe MOREL-JOURNEL (adjoint) ; Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; Mme Brigitte RAMOND (adjointe) ; M. Jean-José GARCIA ; M. Emile COHEN ; M. Jean-Philippe CORDIN ; M. Jean-Pierre MANIGLIER ; Mme Martine BIARD ; Mme Isabelle BUSQUET ; M. Damien CADE ; Mme Géraldine BALLIGAND ; M. Nicolas de GARILHE ; Mme Christelle GERIN EPELY ; M. Jacques CHEVALEYRE ; M. Vincent FRIDRICI ; M. Damien JACQUEMONT ; M. Thibaut LE NORMAND ; M. Claude LARDY ; Mme Florence ASTI-LAPPERRIÈRE ; Mme Patricia GARCIA ; M. Jérôme FRANÇOIS.

Membres absents ayant donné pouvoir : M. Loïc ALIRAND (adjoint) donne pouvoir à Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; M. Raphaël BERGER (adjoint) donne pouvoir à M. Jean-Philippe CORDIN ; Mme Emilie ESCOFFIER-CABY (adjointe) donne pouvoir à Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) ; M. Jean-Jacques MARGAINE (adjoint) donne pouvoir à Mme Brigitte RAMOND (adjointe) ; M. Pierre POINSOT donne pouvoir à Mme Martine BIARD ; Mme Laure DESCHAMPS donne pouvoir à Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; Mme Nicole BRIAND donne pouvoir à M. Jean-Pierre MANIGLIER ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES donne pouvoir à Mme Isabelle BUSQUET ; Mme Olivia ROBERT donne pouvoir à Mme Géraldine BALLIGAND.

Membre absent : aucun.

Nombre de présents : 33

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de votants : 33

OBJET **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS D'ACCELERATION DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES (FONDS VERT)**

Dans le cadre de la planification écologique, Madame la Première Ministre a souhaité la mise en place d'un fonds de 2 milliards d'euros dit « Fonds vert » dont l'objectif est d'offrir à toutes les collectivités, les ressources pour accélérer leur transition. Il se décline en 3 axes :

- Renforcer la performance environnementale afin de soutenir des investissements favorisant la décarbonisation et les économies d'énergies ;

- Adopter les territoires au changement climatique afin de prévenir les risques naturels ;
- Améliorer le cadre de vie afin de concilier l'activité humaine avec la préservation de son environnement naturel.

Ce fonds est géré de manière déconcentrée au niveau régional et au niveau départemental, sous l'autorité des préfets.

Le Rhône est concerné par 7 mesures du fonds vert gérées au niveau départemental :

- Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux.
- Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public (priorité aux communes de moins de 10 000 habitants).
- Prévention des inondations.
- Prévention des risques d'incendies de forêt.
- Accompagnement du déploiement de zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m).
- Développement du covoiturage.
- Ingénierie d'animation et de planification de la transition écologique.

Dans ce cadre, la Commune d'Ecully souhaite déposer les projets suivants :

- Réhabilitation et extension de l'école primaire des Cerisiers (projet déposé dans le cadre de la DSIL 2023 – nouveau dépôt non nécessaire) ;
- Déploiement du Chauffage urbain et optimisations (projet déposé dans le cadre de la DSIL 2023 – nouveau dépôt non nécessaire) ;
- Rénovation thermique du groupe scolaire Charrière Blanche (nouveau dépôt à la suite de l'augmentation de l'enveloppe budgétaire de l'opération).

Ces opérations entrent dans l'axe 1 renforcer la performance environnementale avec l'objectif particulier du Fonds Vert de réduire durablement les consommations énergétiques des bâtiments publics (objectif de réduction de 40% de la consommation d'énergie finale par rapport à 2010).

Réhabilitation et extension de l'école primaire des Cerisiers

Calendrier prévisionnel :

- DIAG/ESQ : 3 janvier 2023 au 10 février 2023
- APS : mars 2023
- APD : avril à mai 2023
- Dépôt PC : juin 2023
- PRO/DCE : juin à juillet 2023
- Consultation des marchés de travaux : septembre à décembre 2023
- Démarrage de chantier : janvier 2024
- Mise en service : septembre 2025

Anticipation des travaux suivants :

- Raccordement au chauffage urbain en septembre 2023
- Installation des bungalows provisoires en décembre 2023 avec consultation des entreprises du 15 mai au 11 août 2023

Coûts prévisionnels des travaux :

	Montant € HT	Montant € TTC
AMO Programmation	41 220 €	49 464 €
Maîtrise d'œuvre	408 315,02 €	489 978,02 €
Indemnité consultation maîtrise d'œuvre	8 000 €	9 600 €
CSPS (Coordinateur Sécurité Prévention Santé)	20 412 €	24 494,40 €
Bureau de contrôle	23 520 €	28 224 €
Travaux (estimation DIAG/ESQ)	4 031 532,98 €	4 837 839,58 €
Diagnostics et études géotechniques	27 000 €	32 400 €
Test étanchéité à l'air	3 000 €	3 600 €
Assurance Dommage-Ouvrage	27 000 €	32 400 €
Aléas (environ 5%)	205 000 €	246 000 €
Révisions (environ 5%)	205 000 €	246 000 €
Coût total de l'opération	5 000 000 €	6 000 000 €

Subvention sollicitée et synthèse financière

Subvention sollicitée au titre de la DSIL 2023 et Fonds Vert	1 200 000 €
Reste à charge ville HT	3 800 000 €
Reste à charge ville TTC	4 800 000 €

Déploiement du chauffage urbain et optimisations

Calendrier prévisionnel :

- 2023 : raccordement du groupe scolaire Cerisiers, de l'Ecole de Musique et de la Piscine municipale
- 2024/2025/2026 : raccordement du groupe scolaire du Centre, Maison des sports, Espace Ecully et Centre Culturel et optimisations.

Coûts prévisionnels des travaux :

	Montant € HT	Montant € TTC
Coût des sous-stations	360 137,50 €	432 165 €
Coût des réseaux	191 498,33 €	229 798 €
Coût des optimisations	281 697,50 €	338 037 €
Coût total de l'opération	833 333,33 €	1 000 000 €

Subventions sollicitées et synthèse financière

Subvention sollicitée au titre de la DSIL 2023	500 000 €
Subvention sollicitée au titre du Fonds Vert	150 000€
Reste à charge ville HT	183 333,33 €
Reste à charge ville TTC	350 000 €

Rénovation thermique du groupe scolaire de Charrière Blanche

Calendrier prévisionnel :

- Phases DIAG / AVP / PRO / DCE : terminées au 17 avril 2023
- Consultation des entreprises : avril à juillet 2023
- Démarrage de chantier : août 2023
- Mise en service : septembre 2024

Coûts prévisionnels des travaux :

	Montant € HT	Montant € TTC
Maîtrise d'œuvre	200 900 €	241 080 €
CSPS	15 000 €	18 000 €
Bureau de contrôle	18 000 €	21 600 €
Travaux	2 462 157,67 €	2 954 589,20 €
Réseaux	8 500 €	10 200 €
Diagnostics	12 109 €	14 530,80 €
Test étanchéité à l'air	2 500 €	3 000 €
Assurance DO	15 000 €	18 000 €
Aléas (3,5%)	86 000 €	103 200 €
Révisions	96 500 €	115 800 €
Coût total de l'opération	2 916 666,67 €	3 500 000 €

Subventions sollicitées et synthèse financière

Subvention obtenue au titre de la DSIL 2022	500 000 €
Subvention sollicitée au titre du Fonds Vert	700 000€
Reste à charge ville HT	1 716 666,67 €
Reste à charge ville TTC	2 300 000 €

La Commission Transition écologique – Mobilité - Innovation réunie le 5 avril 2023, entendue ;

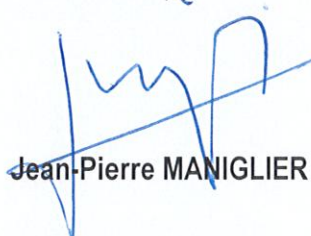
LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après avoir délibéré,

A l'unanimité, par 33 voix pour

- Approuve les projets de réhabilitation et extension de l'école primaire des Cerisiers, déploiement du chauffage urbain et optimisations et de rénovation thermique du groupe scolaire de Charrière Blanche ;
- Approuve leurs calendriers de réalisation ;
- Autorise le maire à solliciter l'Etat au titre du déploiement du fonds d'accélération de la transition écologique des territoires dit « Fonds Vert » ;
- Autorise le maire à solliciter d'autres co-financements le cas-échéant ;
- Autorise le Maire à signer tous document relatif à l'exécution de la délibération ;
- Dit que les subventions accordées seront imputées sur le chapitre 13, subvention d'investissement.

Ainsi délibéré,
A Écully, le 26 avril 2023

Le secrétaire,



Jean-Pierre MANIGLIER

Le maire,



Sébastien MICHEL

Certifié exécutoire le **27 AVR. 2023**
Le maire



Sébastien MICHEL

Acte à classer

DELIB_2023-034

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-04-27T10-25-07.01 (MI244769000)

Identifiant unique de l'acte :

069-216900811-20230427-DELIB_2023-034-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Demande de subvention au titre du fonds d'accélération
de la transition écologique dans les territoires (Fonds
vert)

Date de décision : 27/04/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. Demandes de subventions

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : DELIB_2023-034.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 27/04/23 à 10:25

Date 27/04/23 à 10:25

Date 27/04/23 à 10:31

Par BOUTET Catherine

Par BOUTET Catherine